



ISSN 1774-7988

ISSN en ligne : 2261-3455

Remarques sur *un peu* modificateur de [*trop* Adj. / Adv.] ou de [*très* Adj. / Adv.]

Małgorzata Izert

Université de Varsovie, Pologne

m.izert@uw.edu.pl

Résumé

Dans cet article nous avons tenté de présenter la combinatoire, très peu décrite, de *un peu* avec d'autres adverbes intensifieurs (appelés dans les grammaires adverbes de degré), à savoir *trop* et *très* et d'analyser les effets de sens et les effets d'intensification produits par l'antéposition de cet adverbe à *trop* Adj. / Adv. ou à *très* Adj. / Adv. Nous avons montré que *un peu* antéposé à *trop* Adj./Adv. peut apporter deux effets de sens : l'atténuation du dépassement ou l'euphémisation de l'excès de la propriété. Les effets de sens produits par *un peu* modifiant *très* sont beaucoup plus nuancés. Ils dépendent surtout de la valeur axiologique apportée par l'adjectif ou l'adverbe modifié, mais aussi du contexte de l'énoncé qui permet de préciser la valeur sémantique du syntagme *un peu* + *très* Adj. / Adv. Les effets de sens de cette modification, les plus fréquents, sont l'atténuation de l'intensité forte, l'euphémisme de l'excessivité ou encore l'euphémisme de la réalisation totale de la propriété.

Mots-clés : adverbe, intensification, effet de sens, degré, euphémisme

Remarks about *un peu* and constructions *un peu trop* Adj./Adv.
or *un peu très* Adj./Adv.

Abstract

In this article, we tried to present the combinability, very little described, of *un peu* with other intensifying adverbs (called in the grammars the adverbs of degree): *trop* and *très*, and analyze the effects of meaning and the intensification created by putting this adverb before the combinations '*trop* Adj./Adv.' and '*très* Adj./Adv.'. We revealed, that *un peu* put in front of *trop* Adj./Adv. can result in two effects of meaning: attenuate of excess or euphemism of the excess of a feature. The the effects of meaning of *un peu* modifying *très* are much more nuanced. They depend mainly on the axiological value of the adjective or adverb, but also on the context of the statement, that allows to specify the semantic value of syntagm *un peu* + *très* Adj. / Adv. The effects of meaning of such modification is usually the attenuation of strong intensity, euphemism of excess or euphemism of total realization of the feature.

Keywords: adverb, intensification, semantic effect, degree, euphemism

Introduction

« L’adverbe est [...] une catégorie réursive [...] comme les déterminants [...] les adverbes peuvent se combiner entre eux » (Garde-Tamine, 1988 : 131).

D’après certains linguistes, cette constatation ne concerne pas les adverbes d’intensité, y compris les adverbes *un peu* et *très*.

Selon R. Martin (1969 : 78) « *un peu* peut être modifié tout au plus par *seulement* (*un peu seulement*) ou, dans la langue familière, par l’adjectif *petit* (*un petit peu*) ». De même, d’après M. Nøjgaard (1992 : 165) « les adverbiaux de degré non dérivés (...) ne peuvent être modifiés eux-mêmes et ne peuvent modifier d’autres quantifieurs ». L’adverbe *un peu* est classifié parmi les quantitatifs purs qui « n’acceptent que les déterminations verbale et partitive » et ne peuvent pas être modifiés eux-mêmes. L’adverbe *trop* appartient aux quantitatifs mixtes qui sont compatibles avec tous les types de constructions - verbale, partitive et adjectivale. *Trop* en tant que quantitatif mixte peut être déterminé par *beaucoup*. Et *très*, enfin, fait partie des intensifs purs qui ne peuvent qu’intensifier les adjectifs et qui comme les quantitatifs purs « ne peuvent être eux-mêmes modifiés » (M. Nøjgaard (1999 : 244-245).

Comment donc expliquer l’emploi de l’adverbe *un peu* en combinaison avec *trop* Adj. / Adv. et *très* Adj. / Adv. ?

Les grammaires (Péchoin : 1998, Grevisse : 2008) et les dictionnaires (NPR : 2010, PR : 2016, TLFi) admettent que *un peu*, employé familièrement, peut se combiner avec les adverbes *beaucoup* ou *trop* et donnent quelques exemples d’un tel emploi :

Il commence à être un peu beaucoup insolent, ce petit monsieur !

(Péchoin : 1998).

[...] on y montrait de jeunes gars en plein travail rédempteur, un peu beaucoup abrutis par l’émulation socialiste. (TLFi)

Il faut être un peu trop bon pour l’être assez. (Marivaux) (NPR : 2010).

Aucun dictionnaire, aucune grammaire, du moins à notre connaissance, ne mentionne la possibilité de modifier *très* par *un peu*. Ce n’est pas étonnant. *Un peu très*, encore moins que *un peu trop*, n’est pas du tout standard. Pourtant, l’emploi de *un peu très* + Adj. ou Adv. dans les textes du Web français est assez fréquent. Nous avons recensé plus de 10 000 occurrences pour *un peu très* Adj./ Adv. Le recueil du corpus de référence a consisté à recenser et enregistrer toutes les suites graphiques *un peu très* dans leur contexte d’apparition, provenant des pages relevées par le moteur de recherche Google.fr qui a été choisi par nous comme outil principal de notre requête.

Le choix de l'option « recherche avancée » nous a permis de choisir la langue de notre recherche - le français et en même temps d'éliminer certaines suites de lexèmes non correspondant à notre recherche. Grâce à cette option nous avons pu recenser tous les syntagmes suivant une suite graphique correspondant à *un peu très*, l'ensemble mis en guillemet : «un peu très», dans tous les formats de fichiers, apparaissant n'importe où dans la page et à une date quelconque.

L'essentiel de la recherche a été effectué entre le 2 et le 15 novembre 2015. Le corpus de référence provient de cette période-là. Avant de passer à l'analyse des deux types de constructions qui nous intéressent, il nous semble utile de donner quelques précisions sur les adverbes modifiés par *un peu*, ainsi que sur ledit adverbe intensifieur.

1. Quelques précisions sur les statuts des adverbes *très*, *trop* et *un peu*

1.1. *Très*

L'adverbe *très* est un marqueur d'intensité indéterminée forte. Il indique une orientation augmentative/croissante de la propriété intensifiée à partir d'un point de repère implicite - d'une norme dépendant de critères socialement codifiés et de critères individuels (variant d'un individu à l'autre) qui reste informulée dans le discours, mais que toute opération intensificatrice présuppose présente à l'esprit. Il oriente donc la propriété vers des intensités de plus en plus fortes ou, plus exactement, vers une extrême intensité sans limite (figure 1).

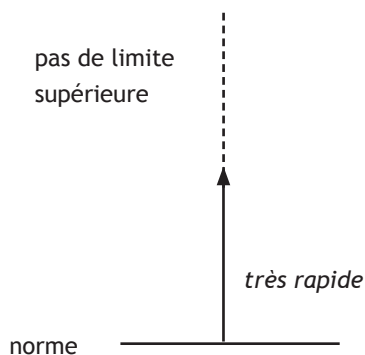


Figure 1 : Gradient¹ d'intensité forte 'très'

Le point atteint par la propriété intensifiée n'est pas précis. C'est un point situé beaucoup plus loin que la norme, un point situé dans le domaine d'« intensité forte ».

Ainsi, si le sujet parlant dit : *Ce gâteau au chocolat est très rapide à préparer*, il constate que ‘ce gâteau est beaucoup plus rapide à faire que d’autres gâteaux par rapport à une norme non explicite prévue pour la préparation d’un gâteau et d’après l’idée que le sujet parlant s’en fait.’

L’intensité forte marquée par *très* peut être plus subjective ou moins subjective. La subjectivité ne dépend pas de l’adverbe qui est un marqueur neutre, mais elle dépend de l’être ou de l’objet dont la propriété est intensifiée, ainsi que de la propriété elle-même.

Très + Adj./Adv. se paraphaserait donc par « beaucoup plus que la norme » à quoi s’ajouterait un jugement personnel - d’après l’idée que le locuteur s’en fait et d’après son jugement de valeur qui peut être positif [+Bon] ou négatif [+AntiBon].

1.2. Trop

Dans le cadre de la sémantique évaluative l’adverbe *trop* est un marqueur d’intensité relative par excès qui met en jeu deux références : un point de référence (norme) et une limite de référence. La propriété intensifiée par *trop* dépasse une limite de référence considérée comme un point à ne pas dépasser, de sorte que la propriété qui était avant en adéquation ne l’est plus après (figure 2).

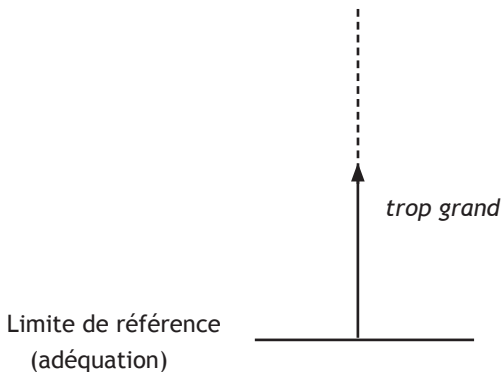


Figure 2 : Gradient d’intensité relative (excès) ‘trop’

Ainsi, en annonçant qu’*un objet est trop grand*, on constate que « cet objet est trop grand par rapport à une norme de grandeur pour ce type d’objet et que la grandeur de cet objet a dépassé une limite à ne pas dépasser ».

Le jugement de la position que la propriété intensifiée occupe par rapport à une limite de référence dépend aussi de la nature de l'objet ou de l'être et d'autres critères subjectifs et souvent de circonstances purement occasionnelles. Ce n'est qu'en se référant à cette limite relative et implicite que le sujet parlant peut constater que la propriété de l'objet ou de l'être est en excès (position de dépassement de la limite).

L'intensité relative par excès semble plus marquée pragmatiquement que l'intensité forte indéterminée. Elle s'accompagne toujours d'une valorisation axiologique portée par le sujet parlant sur l'intensité de la propriété qui est jugée au-delà de la limite de référence.

Cette valorisation est nettement négative [+AntiBon] quand *trop* est assigné aux adjectifs péjoratifs ou perçus comme tels :

Pierre est trop malin [+AntiBon] *pour être honnête.*

Elle est trop bête [+AntiBon] *pour s'en rendre compte.*

Ce livre est trop difficile [+AntiBon] *pour le lire à un enfant de 5 ans.*

Cette belle armoire est trop grande [+AntiBon] *pour qu'on puisse la mettre dans notre chambre.*

Elle est positive [+Bon] lorsque *trop* intensifie les adjectifs à valeur positive ou perçus comme tels :

Ce cours est trop intéressant [+Bon] *pour que je m'endorme.*

Ce plat est trop bon [+Bon] *pour être jeté.*

Cet orang-outan est trop intelligent [+Bon] *pour rester enfermé.*

La corrélation de *trop* avec *pour* ou *pour que* permet d'indiquer qu'une intensité donnée est excessive pour produire la conséquence que l'on prévoyait.

L'introduction de la négation dans le syntagme comportant l'adverbe *trop* inverse la polarité de la conséquence qui lui est associée. Ainsi,

Cet exercice est *trop difficile pour qu'un étudiant le fasse* signifie « un étudiant ne le fera pas ».

Cet exercice n'est *pas trop difficile pour qu'un étudiant le fasse / pour qu'un étudiant ne le fasse pas* prend la signification 'un étudiant le fera'.

Dans la théorie de l'argumentation et plus précisément dans le modèle des échelles argumentatives (Anscombe, 1995, Ducrot, 1995), pour analyser le fonctionnement de l'adverbe de degré au sein du SN, il faut mettre en évidence son rôle dans l'enchaînement argumentatif et faire intervenir la dimension axiologique, ainsi que le seuil d'inversion de l'argumentation. D'après ce modèle, il existe deux

types de *trop* : le *trop* intensifieur - modificateur réalisant qui modifie des adjectifs à valeur négative et le *trop* inverseur - modificateur déréalisateur qui modifie des adjectifs à valeur positive. L'inversion de l'argumentation se produit par rapport à un seuil d'inversion souvent implicite. Ainsi, dans l'énoncé [1b] *trop* joue le rôle d'intensifieur, tandis que [2a] fait intervenir l'inverseur. L'emploi de *trop* dans l'énoncé [2b] inverse la possibilité argumentative de l'adjectif *froid* :

[1a] *Ce coca-cola est chaud, je n'arrive pas à le boire.*

[1b] *Ce coca-cola est trop chaud, je n'arrive pas à le boire.*

[2a] *Ce coca-cola est froid, j'arrive à le boire.*

[2b] *Ce coca-cola est trop froid, je n'arrive pas à le boire.*

Une description unifiée des emplois de *trop* est proposée par P.-Y. Raccach (2005) et P.-Y. Raccach, Z. Varkonyi (2012) qui situent leurs études dans la *Sémantique des points de vue* (SPV). Selon ces linguistes le sens de *trop* ne change pas en fonction de l'adjectif qui le suit. Raccach (2005) propose ainsi d'abandonner la distinction entre *trop* intensifieur et *trop* inverseur :

« Quelle que soit l'orientation de *Adj* ([bon pour R] ou [mauvais pour R]), l'orientation de *trop Adj* est [mauvais pour R]. » (Raccach, 2005 : 185)

Chaque énoncé comportant '*trop + Adjectif*' peut toujours être paraphrasé par '*trop + Adj. pour quelque chose*' :

« Pour tout énoncé E(P,Se,Si) dans lequel P est une phrase de la forme « X est trop Y », il existe une phrase R telle que l'énoncé E(P',Se,Si), dans lequel P' est une phrase de la forme « X est trop Y pour R », a exactement le même sens que E(P,Se,Si). »² (Raccach, 2005 : 185)

Et finalement, il suggère la description de l'adverbe *trop* en termes de contraintes sur les *topoi* :

« Dans un énoncé d'une phrase de la forme X est trop Y {pour r}, « trop » donne comme instruction de considérer que l'argumentation de l'énoncé se fonde sur un topos issu de Y dont le conséquent est //..., -Q//, où r est un degré de - Q, et ce, quel que soit le sens de l'orientation de l'énoncé sans « trop » ». (Raccach, Varkonyi, 2012 : 5)

Cette interprétation de *trop* ne peut pas être appliquée à *trop* à valeur superlative, synonyme de *très*, *fort* ou *bien*, qui, enregistré par les dictionnaires de la langue française (par ex. TLFi) et attesté dans les grammaires (par ex. *Le Bon Usage*, 2008), existe pourtant à côté de *trop* à valeur excessive. *Trop* avec la valeur du superlatif absolu est employé dans des formules de politesse (*Vous êtes trop*

aimable !), dans des énoncés exprimant une appréciation subjective (*C'est trop drôle* !) et dans des tours hypocoristiques (*Ils se retiraient sur la pointe des pieds en murmurant que j'étais trop mignon, que c'était trop charmant* TLFi).

Cet emploi de *trop* ne paraît pas aussi marginal qu'on pourrait croire. Les textes des pages du Web français sont parsemés de *trop* modifiant le sens des adjectifs dits euphoriques :

C'est trop beau !

J'ai acheté un truc trop génial pour un bébé !

La mosaïque, c'est trop fantastique!

Cette robe est trop jolie !

Nous reprenons ici l'exemple donné par P.-Y. Raccah, Z. Varkonyi (2012 : 3) : *trop génial*. Selon les linguistes sa paraphrase ne peut pas être faite par la substitution de *très* à *trop* parce que « ?? très génial » ne semble pas (...) pouvoir être accepté ». Cependant, sur le Web, il y a des milliers d'occurrences de *très génial*, ainsi que de *très magnifique*, *très fantastique*, etc. malgré le fait que ces adjectifs expriment en soi le superlatif et, d'après les grammairiens, ne peuvent pas être gradués. Il nous paraît que '*très génial*' peut se substituer à *trop génial* au moins dans les exemples d'emploi tirés des pages Web et cités ci-dessous :

L'accrobranche, c'est trop sympa et avec la réduction trop génial pour s'éclater entre potes. [+Bon]

Moi, je fais de la chorale, et c'est trop génial pour devenir une star. [+Bon]

Il s'agit d'un produit trop génial pour se dessiner une superbe ligne de sourcils. [+Bon]

Jouer à cache-cache, c'est trop génial pour se changer les idées! [+Bon]

Pour ou *pour que* {pour r} qui suit '*trop + Adj.*' n'introduit pas le conséquent négatif « //..., -Q// », mais le conséquent positif //..., +Q//. En d'autre terme, *trop Adj. pour R* représente une anomalie sémantique - l'orientation de *trop + Adj.* n'est pas [mauvais pour R] », donc *trop* ne marque pas l'excès parce que cette contrainte sur les *topoi* n'est pas observée. Le conséquent est //+..., Q// sans *trop* et avec *trop*.

On ressent bien la différence entre l'énoncé :

Il est trop sympa pour avoir du succès avec les femmes / pour être honnête qui accepte la description unifiée de *trop* proposée par Raccah et Varkonyi (2012) : //..., -Q// « quel que soit le sens de l'orientation de l'énoncé sans *trop* »³

et

L'accrobranche, c'est trop sympa [...] pour s'éclater entre potes avec le conséquent est //+..., Q// avec et sans adverbe.

1.3. Un peu

Dans le cadre de la sémantique évaluative, l'adverbe *un peu* pose, d'une part, l'existence d'une certaine intensité de la propriété (intensité indéterminée) et présente celle-ci comme faible, elle est située au-dessous de la norme (figure 3).

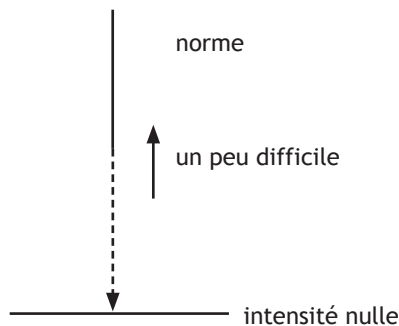


Figure 3 : Gradient d'intensité faible 'un peu'

Un mari un peu jaloux n'est pas tout à fait jaloux. L'intensité de la propriété posée est perçue comme faible, au-dessous de la norme.

D'autre part, bien que l'intensification faible oriente d'habitude la propriété vers les intensités de plus en plus faibles ou, plus exactement, vers l'intensité nulle, *un peu* confère une impression d'augmentation, c'est-à-dire qu'il oriente l'intensification de la propriété vers la croissance :

un peu jaloux → *jaloux* → *très jaloux*.

Un peu + Adj./Adv. ne présuppose pas l'existence de la propriété, parce qu'elle est déjà posée, mais « interroge sur l'existence d'une certaine [intensité] » (Charaudeau 1992 : 258) :

Est-ce que ton mari est jaloux ? - Un peu ou - Pas du tout !

Un peu s'oppose à *pas du tout*.

Finalement, la propriété intensifiée par *un peu* « se trouve sur un axe où s'opposent absence [de propriété] et existence [de propriété] » (Charaudeau 1992 : 258) :

jaloux → *un peu jaloux* - présence de propriété ≠ *pas du tout jaloux* - absence de propriété.

D'autre part, il n'est pas incompatible avec *très* Adj. :

-*Tu parles ! Il n'est pas un peu jaloux, il est très jaloux !*

Un peu appartient donc au même paradigme que *très* et en même temps s'oppose à lui, mais d'une manière différente que *pas du tout* :

Extrêmement jaloux → *très jaloux* (intensité forte) → *un peu jaloux* (intensité faible)

Un peu + propriété peut aussi s'opposer à *trop* + propriété :

Son mari n'est pas très jaloux (intensité forte de la propriété), *il est juste un peu jaloux.*

Son mari n'est pas trop jaloux (excès de la propriété), *il est juste un peu jaloux.*

D'après O. Ducrot (1995), si *très* accroît la force avec laquelle on applique les *topoi* qu'il convoque, l'adverbe *un peu*, au contraire, diminue la force avec laquelle s'appliquent les *topoi* tout en conservant cependant l'orientation intrinsèque du prédicat compris comme « expression qui introduit le *topos* dans la proposition » (Ducrot 2002 :209). . Le premier fonctionne comme modificateur réalisant. Le deuxième est modificateur déréalisant atténuateur. En d'autres termes, *un peu* limite une affirmation de plénitude de la propriété. L'effet de sens obtenu par l'emploi de *un peu* est donc *une affirmation atténuée* (Ducrot 1970 :199). Il atténue l'intensité de la propriété désignée par un adjectif (ou adverbe) : *une question un peu stupide* semble être moins stupide qu'*une question stupide, répondre un peu sèchement* veut dire 'd'une manière moins sèche'. La propriété n'a pas atteint sa pleine réalisation. La valeur atténuante de *un peu* peut être représentée par la formule suivante : 'X n'est pas tout à fait/entièrement Y' (Giermak-Zielińska 1988-56).

Un peu s'applique généralement à des adjectifs et des adverbes graduables axiologico-affectifs à valeur négative ou perçus comme tels (ex. *bête, jaloux, malhonnête, ivre, pâle, sévère, maladroitement, sèchement*, etc.) et à des adjectifs ou des adverbes dits de mesure, aussi bien marqués que non marqués (ex. *grand / petit, long / court, chaud / froid, rapidement / lentement, tôt / tard*, etc.), mais il peut aussi servir à modifier les adjectifs et les adverbes à valeur positive (ex. *intéressant, amusant*, etc.)⁴.

Les propriétés incontestablement négatives atténuées par *un peu* sont perçues comme « moins négatives » : *une histoire bête* [+AntiBon] - *une histoire un peu bête* [+/- AntiBon] = 'pas très bête', alors l'orientation axiologique tend vers le pôle

positif. Les propriétés positives gardent leur orientation axiologique : *une histoire marrante* [+Bon] - *une histoire un peu marrante* [+/- Bon], mais leur valeur positive est atténuée.

D'après la description de *un peu* reformulée de manière homogène à la description de *trop* par P.-Y. Raccah, Z. Varkonyi (2012 :13) : dans un énoncé « contenant *un peu* Y, « un peu » donne comme instruction de considérer que l'argumentation de l'énoncé se fonde sur un *topos* issu de Y dont l'antécédent est //+P, ...// (Y renvoie à un degré positif de P) ; et ce, quel que soit le sens de l'orientation de l'énoncé sans « un peu ».

Les effets de la modification par *un peu* (*un peu* + propriété ou processus + *un peu*) en comparaison à *peu* ont été déjà analysés et décrits par, entre autres, R. Martin (1969), O. Ducrot (1972, 1984 et 2008), T. Giermak-Zielińska (1988), R. Rivara (1990), P. Charaudeau (1992), M. Nøjgaard (1992). Nous ne voulons que présenter brièvement les effets de sens possibles produits par cet adverbe :

1. *Un peu* marque le degré faible de la propriété, mais non négligeable - la propriété n'a pas atteint sa plénitude : 'pas tout à fait/entièrement Adj.', son intensité ainsi que sa valorisation axiologique sont atténuées, par exemple :

un peu bête, un peu maladroit = 'pas tout à fait bête / pas tout à fait maladroit',
un peu sourd / un peu aveugle = 'qui entend mal, qui n'est pas complètement sourd' / qui voit mal, qui n'est pas complètement aveugle'.

2. X est *un peu* Adj., où Adj. est [+AntiBon], n'est qu'une façon polie, par litote, de dire que 'X est Adj. [+AntiBon]', par exemple :

C'est un peu méchant de ta part n'est qu'une façon polie de dire 'c'est méchant de ta part'.

3. *Un peu*, toujours par litote, marque :

- l'intensité indéterminée forte :

Il est un peu ivre peut être un euphémisme pour 'il est très ivre'.

Un peu qu'il est intelligent ! fait entendre 'il est très intelligent'.

C'est tout de même un peu fort ! veut dire 'c'est tout de même très fort'.

- l'intensité excessive :

Cet exercice est un peu difficile pour un enfant de 3 ans pour ne pas dire le contraire : 'cet exercice est trop difficile pour un enfant de 3ans',

Cette robe est un peu longue pour toi au lieu de 'cette robe est trop longue pour toi',

Ce projet est un peu cher pour moi pour ne pas dire 'trop cher pour moi'.

- l'intensité totalisante :

Il a un crâne un peu nu pour ne pas dire 'un crâne complètement nu'.

Il est un peu myope pour ne pas dire 'il est complètement myope'.

2. Effets de la modification par *un peu* de *trop* Adj. / Adv. et de *très* Adj. / Adv.

Nous venons de constater que l'adverbe *un peu* s'oppose à la fois à *très* et à *trop* :

Tu parles ! Il n'est pas un peu jaloux, il est très jaloux / trop jaloux !

Les usagers de la langue familière combinent *un peu* avec ces deux adverbes. Cela résulte du fait que *un peu* n'est pas incompatible avec *très* et *trop*, qu'il n'y a pas contraction à dire :

Il est *un peu maladroit*, je dirais même qu'il est *très maladroit* ou même, parfois *trop maladroit*.

L'antéposition de *un peu* à *trop* Adj. / Adv. et à *très* Adj. / Adv. ne produit pas néanmoins les mêmes effets de sens.

2.1. Effets de la modification : *un peu* + *trop* Adj. / Adv.

Dans le cadre de la sémantique évaluative, *un peu* a une valeur positive qui marque un faible degré de propriété (intensité indéterminée) en croissance s'allie à l'adverbe de valeur négative marquant un excès de propriété (intensité relative).

Un peu trop appartient au même paradigme que *beaucoup trop* auquel il s'oppose. Il situe la propriété intensifiée plus près de la limite de référence que *trop* + propriété :

limite de référence → *un peu trop* → *trop* → *beaucoup trop*

Nous rappelons que dans la description argumentative de ces deux adverbes, proposée par O. Ducrot (1995), le premier est modificateur déréalisant atténuateur, le deuxième peut être, ou modificateur réalisant intensifieur lorsqu'il précède les adjectifs inverseurs (à valeur négative), ou modificateur déréalisant inverseur lorsqu'il accompagne les adjectifs modificateurs réalisants (à valeur positive).

Dans tous les exemples de notre corpus, *un peu* (atténuateur) agit sur l'ensemble *trop* (intensifieur) + Adj. (inverseur). Pour illustrer le fonctionnement de cette combinaison, nous reprenons ici l'exemple d'O. Ducrot (2002 : 212) avec le prédicat *une solution* et un adjectif inverseur *difficile* auxquels nous appliquerons nos deux adverbes :

Cette solution (prédicat) est *trop* (modificateur réalisant intensifieur) *difficile* (modificateur déréalisant inverseur pour *solution*), donc on n'a aucune chance de réussir, on échouera.

Cette solution est un peu (modificateur déréalisant atténuateur) *trop* (modificateur réalisant intensifieur) *difficile* (modificateur déréalisant inverseur), donc on n'a probablement pas de chances de réussir ou peut-être, encore une très faible chance de réussir.

La combinaison de ces deux adverbes fait que la force du prédicat et la valeur axiologique de *trop* + Adj. /Adv. semblent, du coup, atténuées :

Une lettre de motivation *un peu* (atténuateur) *trop* (intensifieur) *légère* (inverseur) semble moins négative [+/-AntiBon] qu'une lettre de motivation *trop légère* [+AntiBon], mais l'orientation argumentative de ce syntagme ne change pas.

De même,

Une tendance à se plier *un peu trop facilement* est moins négative [+/-AntiBon] qu'une tendance à se plier *trop facilement* [+AntiBon] ;

Les sessions privées *un peu trop indiscrètes* semblent moins négatives [+/-AntiBon] que les sessions privées *trop indiscrètes*, etc.

Les descriptions combinées de *trop* et de *un peu*, P.-Y. Raccah, Z. Varkonyi (2012 : 13-14) reçoivent la description suivante :

« Dans un énoncé d'une phrase contenant X est *un peu trop* Y {pour r}, « un peu trop » donne comme instruction de considérer que l'argumentation de l'énoncé se fonde sur le *topos* issu de Y //+P, -Q// (où Y renvoie à un degré positif de P et r est un degré négatif de Q) : et ce, quel que soit le sens de l'orientation de l'énoncé sans *un peu trop* ».

En effet, *un peu* antéposé à *trop* Adj./Adv. peut apporter deux effets de sens :

1. Il ne soulève pas l'excès de la propriété - *un peu trop* c'est déjà *trop*, mais il le fait atténuer. La combinaison de ces deux adverbes sert à marquer l'excès modéré. Le dépassement de la limite de référence par l'intensité de la propriété en question est perçu comme moins grand, moins important.

Par exemple :

[...] *son chant un peu trop triste pour donner du plaisir à l'écouter.*

15 signes qui montrent que vous êtes un peu trop obsédé par votre chien.

Ce Koala un peu trop affectueux poursuit une Australienne.

Alcool et grossesse : des Français un peu trop insoucians.

Une fiesta un peu trop bruyante.

Certains avaient un peu trop rapidement cru que la CGT serait sauvée [...]

2. On dit par délicatesse : ‘*X est un peu trop* Adj./Adv.’ pour ne pas dire ‘*X est trop* Adj. / Adv.’ (euphémisme) ou pour faire sous-entendre plus, par litote : ‘*X est beaucoup trop* Adj. / Adv.’ Bien que les emplois où *un peu* + *trop* euphémisant soient inattestés, ils sont assez fréquents dans les textes des pages Web. Par exemple :

Le marché est allé un peu trop bas = ‘trop bas ou même beaucoup trop bas’

Nest lance sa Nest Cam en France un peu trop tard = ‘trop tard ou même beaucoup trop tard’

Wikipédia annonce un peu trop tôt le sacre de Serena Williams = ‘trop tôt ou même beaucoup trop tôt’

Ça fait un peu trop longtemps qu’on n’a pas actualisé cette page ! = ‘trop longtemps’

Ce texte un peu trop amusant pour avoir été écrit par un homme sérieux [...] = ‘trop amusant’

2.2. Effets de la modification : *un peu* + *très* Adj. / Adv.

Du point de vue de la sémantique évaluative, on met deux adverbes, l’un à côté de l’autre, qui, d’une part, s’opposent et qui, d’autre part, servent tous les deux à marquer un même type d’intensité, à savoir une intensité indéterminée de la propriété en croissance.

En se référant aux types de modificateurs adverbiaux distingués par O. Ducrot (1995), on met en combinaison *très*, modificateur réalisant, qui accroît la force avec laquelle on applique le *topos* qu’il convoque avec *un peu*, modificateur déréalisateur, qui atténue la force et la valeur argumentative tout en conservant cependant l’orientation intrinsèque du prédicat.

Explicitement, *un peu* marque un degré inférieur à *très* + Adj./Adv. : ‘moins que très Adj./Adv.’, la propriété intensifiée reste dans le domaine d’intensité forte.

Implicitement, il peut faire sous-entendre l’excès de la propriété : ‘trop Adj./Adv.’ ou l’intensité totale de la propriété : ‘complètement Adj./Adv.’

La plupart des adjectifs intensifiés par *très*, et par suite modifiés par *un peu*, sont des adjectifs à valeur négative [+ AntiBon] inscrite dans leur contenu sémantique ou due à leur emploi dans un contexte énonciatif. Il nous semble que les effets de sens produits par *un peu* dépendent surtout de la valeur axiologique apportée par l’adjectif modifié, mais aussi du contexte de l’énoncé. Ce contexte, s’il est bien clair et bien déterminé, permet de préciser la valeur sémantique du syntagme *un peu* + *très* Adj. / Adv.

Ainsi, dans l'énoncé :

J'aime son tissu un peu rigide, un peu froissé, un peu très dur à repasser, un peu semble indiquer le degré intérieur à 'très + Adj.' : 'son tissu est juste un peu, quand même pas tout à fait, très dur à repasser', donc le locuteur l'aime. La valorisation axiologique de *très dur* semble être atténuée.

D'autres exemples :

Le ciel est un peu très nuageux (mais ça va pas durer) = 'pas très nuageux' parce que le ciel va bientôt se dégager ;

J'espère que ta journée sera bonne, malgré le début un peu très triste [...] = 'pas très triste' parce qu'on espère quand même une bonne journée ;

[...] j'étais un peu très stressé à l'idée de monter sur un cheval mais heureux en même temps [...] = 'pas très stressé ; *Du coup, je suis un peu très fatiguée mais heureuse que le roman et le disque soient pratiquement terminés.* = 'pas très fatiguée' ;

J'ai un problème un peu très embêtant = 'pas très embêtant'.

Dans l'énoncé : *Il est un peu très grand, ce manège, non ?* = 'pour ne pas dire trop grand' *un peu* fait marquer, par litote, l'intensité excessive de la propriété : 'Le manège est trop grand (conséquence implicite : pour, par exemple, un enfant de 2 ans)'. Le syntagme entier *un peu très grand* peut être ressenti comme ironique.

Dans les trois énoncés suivants :

Le tome 1 révèle certes un joli dessin, mais l'histoire est un peu très simpliste.

[...] ce sujet tombe très bien puisque actuellement la plupart des clips musicaux sont un peu très osés.

[...] c'est que j'étais un peu très bourré, et là je ne me souviens de rien [...]

un peu sert à « euphémiser » l'intensité excessive de la propriété (*simpliste* = 'trop simple, trop simplifiée', *osés* = 'qui dépassent les limites de la bienséance' (TLFi), *bourré* = ('trop ivre', il a trop bu). Cette propriété qui est en excès est encore renforcée par *très* : 'l'histoire est beaucoup trop simple / simplifiée', 'les clips musicaux sont beaucoup trop osés', 'qqn à beaucoup trop bu'. Par politesse ou délicatesse le locuteur emploie *un peu* devant *très* + Adj. à valeur excessive pour ne pas dire *beaucoup trop*, pour ne pas heurter la sensibilité de son interlocuteur.

De même, *un peu* antéposé à l'adverbe *très*, intensifiant l'adjectif désignant une propriété sans valeur, sert à « euphémiser » la pleine réalisation de cette propriété à valorisation négative :

[...] un slasher un peu très nul réalisé par Griff Furst pour ne pas dire 'un slasher complètement nul'.

Et enfin, dans l'énoncé : *La boutique de souvenir est un peu très vide pour ne pas dire sèche* la signification de *un peu + très* Adj. est précisée par le locuteur lui-même : 'la boutique de souvenir est complètement vide'. L'adverbe *très* vient d'expliciter l'euphémisme comme pour prévenir un risque de malentendu.

En conclusion, *un peu* et *très* semblent compatibles, car, bien que l'un et l'autre marquent une intensité indéterminée et confèrent une impression d'augmentation, c'est-à-dire qu'ils orientent l'intensification de la propriété vers la croissance, ils n'agissent pas sur le même plan. *Un peu* euphémise (il agit sur la politesse de l'énoncé), alors que *très* est un marqueur de degré (il agit sur le contenu propositionnel de l'énoncé).

2.2.1. Suite *un peu (très !)* Adj. / Adv.

Dans les textes du Web français, on peut aussi trouver la suite qui est presque identique à celle de *un peu très* Adj. / Adv. mais avec une seule différence, l'adverbe *très* (parfois suivi d'un point d'exclamation) est mise entre parenthèses, par exemple :

[...] *aux méthodes un peu (très !) spéciales* [...]

L'annonce est un peu (très) moche [...]

C'est un peu (très) facile [...]

Elle a fait un commentaire un peu (très) déplacé à propos de son boss [...]

Le syntagme n'admet aucunement la même interprétation que la même combinaison de ces adverbes, mais sans parenthèses.

Les parenthèses qui ont une valeur métadiscursive indiquent que c'est une substitution plutôt qu'une combinaison des deux adverbes où le premier modifie la valeur du deuxième. *Très* sert à expliciter l'euphémisme pour ensuite l'annuler. L'euphémisme révélé fait de *un peu (très)* plutôt une litote. *Un peu* employé avec une intention ironique se colore axiologiquement et prend une valeur péjorative [+AntiBon].

En guise de conclusion

Afin de lever toute ambiguïté interprétative des syntagmes aussi bien avec *un peu + trop* Adj./Adv. qu'avec *un peu + très* Adj./Adv., il faut mettre en évidence les différents facteurs susceptibles d'influer sur la force évaluative et la valorisation axiologique du syntagme en question : la combinaison des modificateurs, l'adjectif modifié et le contexte d'énonciation.

La modification de *très* + Adj. / Adv. par *un peu* semble produire plus d'effets de sens que la modification du syntagme *trop* + Adj. / Adv. par ledit adverbe.

Un peu + *trop* Adj. / Adv. marque toujours une intensité relative par excès qui dépasse, plus ou moins, la limite de référence considérée comme un maximum à ne pas dépasser.

Un peu + *très* Adj. / Adv. peut marquer trois types différents d'intensité :

1. intensité indéterminée forte atténuée ;
2. intensité relative par excès ;
3. intensité totalisante.

Voici le tableau récapitulatif pour les deux constructions analysées dans cet article :

Intensifieur	Sèmes focalisés	Sens lexical	Effet de la modification
<i>un peu</i>	'trop' + propriété (Intens _{excès})	Qui dépasse la limite de référence considérée comme un maximum à ne pas dépasser = <i>un peu trop c'est déjà trop</i>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Explicite : atténuation de l'excès (intensité relative par excès) 2. Implicite : l'euphémisme du dépassement (intensité relative par excès)
<i>un peu</i>	'très' + propriété (Intens _{forte})	1. Qui est situé moins loin que <i>très</i> par rapport à une norme implicite	<ol style="list-style-type: none"> 1. Atténuation de l'intensité forte de la propriété (intensité forte atténuée) 2. Euphémisme de l'excessivité de la propriété (intensité excessive) ou de la réalisation totale de la propriété (intensité totalisante)

Bibliographie

- Anscombre, J.-C. (éd.). 1995. *La théorie des topoï*. Paris : Kimé.
- Charaudeau, P. 1992. *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris : Hachette Education.
- Ducrot, O. 1970. *Dire et ne pas dire*, chap. « Peu » et « un peu ». Paris : Hermann, p. 191-220.
- Ducrot, O. 1995. « Les modificateurs déréalisants », *Journal of pragmatics* n° 24, p. 145-165.
- Ducrot, O. 2002. « Quand *peu* et *un peu* semblent coorientés : *peu après et un peu après* ». *Cahier de linguistique française*, 24/2002, p. 207-229.
- Ducrot O. 2005. « De l'intérêt de choisir entre *peu* et *un peu* ». *Bulletin hispanique* 107-1, p. 109-117.
- Garde-Tamine, J. 1988. *La grammaire 2*. Paris : Armand Colin, p. 131.
- Giermak-Zielińska, T. 1988. « Un cas de gradation implicite *peu*, *un peu* + adjectif ». *Studia Romanica Posnaniensia*, vol. 13, p. 55-60.

Google. fr [consulté du 2 novembre au 15 novembre 2015].

Grevisse, M., Goosse, A. 2008. (14^e éd.). *Le Bon usage. Grammaire française avec des Remarques sur la langue française d'aujourd'hui*. Paris : Duculot.

Le PR 2016. *Le Petit Robert de la langue française*. Paris : Le Robert.

Martin, R. 1969. « Analyse sémantique du mot *peu* ». *Langue Française* n° 4, p. 75-87.

Noailly, M. 2001. « *Trop n'est pas assez* ». C. Buridant & G. Kleiber & J.-C. Pellat (dir.) *Par monts et par vaux, Itinéraires linguistiques et grammaticaux, Mélanges de linguistique générale et française offerts au professeur Martin Riegel*. Liège - Paris : Peeters, p. 379-391.

Nøjgaard, M. 1992. *Les adverbres français*, t. III., ch. XXI, Copenhagen : Commissionner Munksgaard.

NPR 2010. *Le Nouveau Petit Robert. Dictionnaire alphabétique & analogique de la langue française*. Paris : Le Robert.

Péchoin, D. 1998. *Grand dictionnaire des difficultés et pièges de la langue française*. Paris : Larousse.

Racaah, P.-Y. 2005. « Une description de l'excessivité en Sémantique des points de vue ». *Travaux linguistiques du CERLICO* n° 18, p. 171-190.

Raccah, P.-Y. , Várkonyi. Z. 2012. « *Assez c'est presque trop* ». Actes du 3^e Congrès Mondial de Linguistique Française, Lyon : 4-7 juillet 2012, EDP Sciences, 1909 : <http://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20120100146> [consulté le 10 janvier 2016].

Rivara, R. 1990. *Le système de comparaison*, ch. *La quantification évaluative. Les quantificateurs*. Paris : Les Ed. de Minuit, p. 65-70, 81-100.

TLFi. *Trésor de la Langue Française informatisé* : <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm> [consulté le 3 novembre 2015].

Notes

1. Nous préférons la notion de gradient à celle d'échelle évaluative, car dans une échelle il y a des degrés bien établis à franchir, alors que dans un gradient il y a une variation progressive et continue dans un sens ou un autre - l'intensité augmente ou diminue. Une échelle marquant l'intensité devrait comporter un nombre infini d'échelons pour qu'on puisse situer toutes les nuances d'intensité de la propriété.

2. P.-Y. Raccah (2005 : 2) appelle « énoncé toute manifestation langagière observable d'une phrase dans une situation. Un énoncé est donc caractérisé par le couple : <phrase, situation>. [...] Pour être plus précis, [il distingue] la situation d'interprétation de la situation d'énonciation, les deux n'étant pas nécessairement confondues : [il caractérise] alors l'énoncé par le triplet <phrase,Se,Si>, où Se et Si désignent respectivement des situations d'énonciation et d'interprétation. »

3. L'énoncé sans *trop* nous paraît bizarre.

4. Selon R. Martin (1969 : 78) les propriétés à valeur positive peuvent se combiner avec *un peu*, à condition que *un peu* + Adj. [Bon] ou Adv. [Bon] « apparaisse dans « une proposition qui s'accompagne d'une nuance de virtualité par laquelle se compense le signe positif du vocable modifié. » Il donne quelques exemples tirés de la documentation du TLF : *un peu intéressant, un peu net, un peu attentivement, un projet un peu précis*.